

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*

*Arrondissement de Saint-Léonard*

#### **Vice-présidence**

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*

*Arrondissement d'Outremont*

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*

*Arrondissement d'Outremont*

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*

*Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies–  
Pointe-aux-Trembles*

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*

*Arrondissement d'Ahuntsic–  
Cartierville*

*M. Enrique Machado*

*Arrondissement de Verdun*

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*

*Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet*

*Arrondissement de Villeray–  
Saint-Michel–Parc-Extension*

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*

*Arrondissement de Côte-des-Neiges–  
Notre-Dame-de-Grâce*

**Le 17 avril 2023**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMCE239376001**

**Accorder un contrat à Groupe de sécurité Garda SENC, pour les services de gardiennage et de tous les services connexes aux cinq (5) musées d'Espace pour la vie, pour une période d'approximativement trente-six (36) mois, soit du 5 mai 2023 au 30 avril 2026, avec deux (2) options de prolongation d'une année chacune - Dépense totale de 7 257 509,81 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19702 - Deux (2) soumissionnaires, un (1) seul conforme.**

**ORIGINAL SIGNÉ**

---

Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

---

Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE239376001

*Accorder un contrat à Groupe de sécurité Garda SENC, pour les services de gardiennage et de tous les services connexes aux cinq (5) musées d'Espace pour la vie, pour une période d'approximativement trente-six (36) mois, soit du 5 mai 2023 au 30 avril 2026, avec deux (2) options de prolongation d'une année chacune - Dépense totale de 7 257 509,81 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19702 - Deux (2) soumissionnaires, un (1) seul conforme.*

À sa séance du 29 mars 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
  - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*
  - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 5 avril 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et planification des immeubles ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour des services de gardiennage des cinq musées d'Espace pour la vie. Ils ont notamment expliqué être responsables de la gestion de ce contrat depuis 2018 et que déjà, GardaWorld était le prestataire de service.

Il faut savoir que les besoins de la Ville sont importants et qu'ils dépassent la capacité de nombreux petits joueurs. D'après les personnes invitées, le lotissement n'est pas une approche avantageuse dans ce cas-ci, car certains bâtiments sont physiquement interconnectés, ce qui facilite une gestion d'ensemble ainsi qu'une mobilité des

ressources. Pour favoriser la concurrence et la participation des petites firmes, la Ville a permis la sous-traitance.

L'appel d'offres pour le présent contrat a néanmoins suscité l'intérêt de 16 preneurs du cahier des charges, mais seulement deux ont déposé une soumission. L'une des raisons avancées par le Service est le décret gouvernemental sur les agents de sécurité, qui encadre, entre autres, les taux horaires et les primes, et qui viendra à échéance en juillet 2023. Il est donc possible que l'ampleur du contrat et sa durée aient été une source de réticence pour certaines firmes, qui ont préféré ne pas s'engager.

Parmi les firmes qui ont déposé des soumissions, il y a le *Groupe de sécurité Garda SENC*, le fournisseur titulaire du contrat – qui a obtenu une note de 84 % – et *Neptune Security Services inc.*, dont la soumission a été déclarée non-conforme, car elle était en deçà du seuil de performance acceptable. Les responsables ont donc recommandé d'aller de l'avant avec ce contrat à *Groupe de sécurité Garda SENC* afin d'assurer une protection adéquate des visiteurs, des employés, des installations et de la collection vivante.

Au terme de la présentation, la Commission a voulu obtenir des clarifications sur le décret. N'aurait-il pas été envisageable pour la Ville de retarder la parution de cet appel d'offres après la publication du nouveau décret? En réponse, les personnes-ressources ont précisé que le contrat en cours prend fin le 4 mai 2023 et que l'étendue des besoins ne permet pas de conclure, dans l'intervalle, une entente de gré en gré. Étant satisfaits de la présentation et des explications, les commissaires ont remercié les ressources du Service de la gestion et planification des immeubles pour leurs interventions au cours de la séance de travail.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
  - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*
  - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :*

**À l'égard du mandat SMCE239376001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**